

Le conseil communal est prié de se réunir le mercredi 13 décembre 2023 à 17.00 heures dans la salle de réunion du conseil communal à Schuttrange, place de l'Église, pour y délibérer sur les points suivants

1. Finances communales

- 1.1. Approbation du budget rectifié de l'exercice 2023
- 1.2. Approbation du budget de l'exercice 2024

2. Concessions au cimetière

- 2.1. Approbation de contrats de concession au cimetière communal

3. Infrastructures

- 3.1. Approbation d'un acte de cession concernant un terrain sis à Uebersyren, lieu-dit « Auf der Heck »
- 3.2. Approbation d'un contrat de bail concernant des terrains inscrits à Munsbach, lieu-dit « Am Rhasselt »

4. Règlements communaux

- 4.1. Confirmation de quatre règlements temporaires de circulation

5. Questions écrites des conseillers

6. Questions du public

Schuttrange, le 7 décembre 2023
Le collège des bourgmestre et échevins



Claude MARSON
président



c.s. Alain DOHN
secrétaire communal